
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : GAC et ccNSO
Mercredi 13 novembre 2024 – 09h00 à 10h00 TRT

JULIA CHARVOLEN : Je vous rappelle que les tables avec micro sont réservées pour les intervenants et les membres du GAC et les observateurs. Nico?

NICOLAS CABALLERO : Merci Julia. Bonjour à tous! Bienvenue Alejandra. Bienvenue à cette réunion conjointe du GAC et de la ccNSO pendant l'ICANN 81. J'ai le plaisir de présenter de bons amis, Peter Koch, Chris Disspain, qui vont parler des lacunes en matière de politique dans le cadre de l'IANA. Jordan Carter qui va parler de la sécurisation du modèle multipartite de l'ICANN. Nick Wenban-Smith – j'espère que je prononce bien, ça va? – sur le DASC et les résultats du serveur. Nous allons donc être ensemble jusqu'à 10 h pendant 60 minutes. Ensuite, il y aura la pause-café. Après, nous annoncerons les résultats des élections des vice-présidents au GAC. Alors pour vous donner une petite idée du reste de la journée pour le GAC, après la séance suivante, nous aurons le déjeuner et ensuite trois séances de rédaction de communiqués. Donc j'espère que vous allez bien vous hydrater en café parce que nous en aurons besoin. Je cède maintenant la parole à Alexandra.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Nico. C'est un plaisir pour nous d'être avec le GAC aujourd'hui. Ça fait déjà un moment qu'on ne s'est pas retrouvé

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ensemble dans la même salle. Donc nous sommes très heureux d'être avec vous et de vous dire également ce sur quoi nous avons travaillé. Donc, à cet effet. Je vais céder la parole à Jordan qui va nous en dire un petit peu plus sur l'analyse des lacunes.

JORDAN CARTER :

Merci Alejandra. Bonjour à tous en cette belle matinée. Je travaille pour un ccTLD, le ccTLD australien – le .au. Je suis président du groupe de travail sur l'analyse des lacunes politiques à la ccNSO et je vais vous faire une brève mise à jour sur notre travail, sur le sujet numéro un. Je ne suis pas Peter, je ne suis pas Chris non plus, mais ils interviendront par la suite.

L'idée, c'est de vous faire un petit point très bref, de très haut niveau. Si vous avez des questions qui vous viennent à l'esprit, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du secrétariat de la ccNSO. Donc sur cette diapositive, je vais vous présenter un petit peu le pourquoi de la mise en place de ce groupe. Quel est notre objectif? Je vais vous parler du travail et des issues de notre travail à ce jour, et ensuite je parlerai des étapes suivantes.

La raison d'être de ce groupe, c'est le LB, donc le ccTLD du Liban, qui s'est retrouvé dans une situation en 2023 où l'entité qui était dans la base IANA comme gestionnaire de ccTLD en fait n'opérait pas le cc et ne voulait pas être nommé comme gérant ccTLD. Et donc l'hypothèse sous-jacente, c'est qu'il était improbable de se trouver dans une situation où personne ne veut gérer un ccTLD et donc il était possible

de transférer l'administration à une autre entité. Mais personne ne souhaitait partir sans qu'une autre entité ait été identifiée.

Donc l'IANA a pris une décision de prise en charge en fait et a informé la ccNSO, ce qui veut dire qu'il y avait en fait une lacune dans le cadre de politique qui oriente ce que fait l'IANA en matière de ccTLD. Et donc on a commencé à discuter des questions des lacunes. Quelles sont les lacunes dans ce cadre? Et donc nous avons décidé, après réunion des membres de certains membres du conseil de la ccNSO de former un groupe.

On s'est rendu compte qu'il n'était pas transparent. Et donc, après la réunion de l'ICANN 80 à Kigali, une structure un peu plus transparente, un groupe de travail plus transparent a été mis en place. La communauté a été invitée à participer aux nominations et donc la première réunion de ce groupe a eu lieu en août.

Donc, il y a trois tâches que le groupe de travail doit effectuer. Premièrement, donc, une supervision des politiques et des directives en matière de ccTLD, ainsi que des pratiques. Et c'est vraiment un travail important. La ccNSO n'établit pas les politiques pour le fonctionnement des ccTLD dans les pays. Ces décisions sont faites par le gestionnaire en collaboration avec la communauté, avec la manière dont les choses sont gérées sur place. Mais nous parlons là des politiques de l'IANA en matière de transfert, de retrait, etc. Donc, c'est vraiment quelque chose de beaucoup plus focalisé.

Mais il n'est pas facile de trouver ce cadre de politique qui s'applique ici. Il y a le RFC 1591 de 1994 qui était un texte fondateur, mais on se rend compte que finalement, cela ne correspond pas nécessairement à la réalité. Il y a une succession des principes de base de 2005. Il y a le cadre d'interprétation avec un rapport final du groupe de travail qui nous explique comment nous interprétons le RC 1591. Maintenant, je crois que ceci a été publié en 2014.

Donc il y a un certain nombre de directives. Donc, tout ceci représente un cadre. Mais personne n'a rassemblé toutes ces informations et documenté tout ceci de manière centralisée. Donc la première tâche, c'était de créer un guide pour ce cadre de politique, de manière à ce que nous puissions mieux comprendre. Parce que la première étape pour savoir s'il y a des lacunes, c'est de savoir ce qui existe.

Donc, ça a été la première tâche. Ensuite, il a fallu identifier les lacunes dans ces politiques, dans ces directives et dans ces pratiques. Et la troisième tâche, c'était de conseiller ou d'expliquer comment résoudre les lacunes identifiées. Et donc, en cas de lacunes identifiées, quelle était la méthode. Donc voilà, cette tâche est assez limitée dans son ampleur et dans le temps. Et je crois que la question des lacunes est peut-être la plus importante.

Donc nous avons fait à peu près la moitié du travail. Le document global qui définit le cadre de politique a commencé à évoluer. Le groupe de travail a pris la première version. Nous avons présenté ceci à la communauté ccTLD lors d'une réunion des membres de la ccNSO hier.

C'est un document de 10 pages avec des liens vers les différents documents de politique qui sont concernés.

Donc cet aperçu global sera partagé en ligne. Nous avons une période de feedback si les membres CC et RCC veulent faire leur feedback, donc ceci se terminera en janvier. Si nous avons des retours et si d'autres domaines de lacunes sont identifiés, nous les ajouterons et nous publierons le document d'ici la réunion de Seattle, l'ICANN 82. Donc, cette première tâche est terminée.

Alors les lacunes, où se trouvent-elles? Comment les combler? L'IANA a pu nous fournir ou nous donner une petite idée de ce qu'eux, ils observaient de leur point de vue opérationnel en matière de politiques et de directives. Le groupe de travail a commencé à analyser tout ceci. Ce travail n'est pas encore terminé. Au départ, nous nous étions dit que nous pourrions terminer ce travail d'ici la réunion actuelle, mais nous avons plusieurs projets, plusieurs tâches en cours et nous travaillons à la mise en œuvre d'un autre PDP. Il y avait une sorte de chevauchement entre les personnes qui travaillaient sur ce projet et il y avait des questions qui nous étaient venues du conseil d'administration de l'ICANN sur la question du mécanisme de révision. Donc cela nous a ralenti.

Donc, nous travaillons encore sur ces questions de propositions de méthodes. Par rapport aux politiques, procédures et directives, s'il faut changer la politique, il faut lancer une élaboration de politique, ce qui demande beaucoup de ressources, beaucoup de temps, etc. Nous

avons d'autres méthodes, d'autres structures qui sont possibles, par exemple des questions d'interprétation, manque de directives, manque d'attente entre l'IANA et les sociétés des ccTLD par rapport à la manière de traiter les questions. Donc si vous passez à la diapositive suivante, voilà certaines des méthodes que nous avons, donc beaucoup de moyens, mais certitude de l'issue.

Donc vous voyez le PDP à droite. Beaucoup de ressources, mais une manière très claire de prendre les décisions. Il y a trois choses. Il y a le cadre d'interprétation qui est une autre approche. Peut-être que vous vous souvenez, c'était il y a 10 ou 15 ans. Il y a la possibilité de préparer un avis par le biais d'un groupe de travail de la ccNSO. Nous pouvons nous mettre d'accord entre la ccNSO et l'ICANN par un échange de lettres. Ou alors on peut considérer une question qui peut sembler être une lacune et se dire non, finalement ce n'est pas nécessaire de travailler là-dessus.

Donc ce groupe de travail d'analyse des lacunes, c'est un petit peu cette définition des enjeux et des problèmes. D'abord, de déterminer quelles sont les lacunes, les problèmes et, ensuite, de proposer comment on pourrait les résoudre. Le point de vue du groupe, de manière très globale maintenant, c'est de se dire si on peut éviter le processus d'élaboration de politiques, faisons-le parce que cela demande beaucoup de ressources et beaucoup de temps, comme je le disais.

Alors, les étapes suivantes de notre travail entre maintenant et la réunion qui aura lieu à Seattle en mars, c'est de terminer l'évaluation

de l'analyse des lacunes. Nous en sommes à peu près à la moitié. Nous en avons dix et nous sommes en train de travailler sur le cinquième et le sixième et de proposer des étapes de recommandations que le Conseil de la ccNSO pourra considérer lors de la réunion de Seattle et ensuite d'évaluer tous les retours de la communauté sur le document global sur le cadre.

Donc, c'est ce que nous prévoyons de faire. Je pense que le secrétariat du GAC pourra vous communiquer le document une fois qu'il sera publié, le document sur l'analyse des lacunes, si cela vous intéresse. Voilà, c'est tout ce que j'avais. Je ne sais pas si vous avez des questions. Je vais passer la parole peut-être à Alejandra.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Jordan. Avant de passer la parole à la salle pour les questions, je vous présente M. Ian Sheldon qui est donc de l'Australie et qui est le nouveau référent GAC/ccNSO et M. Sean Copeland. Je ne sais pas d'où vous êtes, mais vous pourrez vous présenter. Est-ce que vous voulez dire quelque chose avant que je cède la parole aux participants pour leurs questions? Ian?

IAN SHELDON :

Merci Nico. J'ai hâte d'en savoir un peu plus sur le travail en cours de la ccNSO et de partager ses connaissances avec le reste du GAC. Voilà, je suis très heureux de pouvoir participer à l'échange.

NICOLAS CABALLERO : Merci Ian. Sean?

SEAN COPELAND : Je suis des Îles vierges américaines en passant par le Canada. C'est une longue histoire. J'ai écouté votre séance du début de la semaine. C'était très intéressant et j'ai hâte moi aussi de lancer la conversation.

NICOLAS CABALLERO : Merci Sean et Ian, vous avez été présentés, donc je cède la parole à la salle pour vos questions pour Jordan. Je ne vois pas de mains levées, que ce soit en ligne ou sur place. Donc dans ce cas-là, je vais rendre la parole à Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Nico. Très bien. Donc nous allons passer à notre prochain point de l'ordre du jour. Donc le point sur le SMSI+20, renforcer le modèle multipartite de l'ICANN. Pour cela, nous avons Chris Disspain et Peter Koch.

PETER KOCH : Merci beaucoup. Je travaille avec DENIC, donc le bureau d'enregistrement de l'Allemagne. Je voulais vous parler aujourd'hui du SMSI+20 dans le cadre des ccTLD. Je n'ai pas de présentation à vous partager. Je vais être seulement au micro et Chris Disspain est avec moi également pour prendre la parole lorsqu'il sera nécessaire.

Tout d'abord, beaucoup de ccTLD travaillent sur la gouvernance de l'Internet local grâce à leur secrétariat, grâce à leurs travaux. Ils travaillent avec des groupes multipartites et nous nous comprenons dans cette communauté technique. Ceci étant dit, ce que nous avons fait cette année avait porté sur le pacte numérique mondial, sur les processus qui s'appliquent et nous avons, en tant que ccTLD, amené le SMSI+20 sur notre ordre du jour pour toute l'année à venir.

Nous avons créé un comité de liaison sur la gouvernance de l'Internet avec la ccNSO. Je crois que cela fait deux ou trois ans. Et nous sommes en communication constante sur les tendances de la gouvernance de l'Internet, les changements. Nous nous tenons au courant de nos activités respectives au sein de nos communautés respectives. Nous faisons cela grâce à des échanges de courriels, grâce à des réunions régulières qui sont toujours très suivies par les ccTLD. Et nous faisons cela également lors des réunions de l'ICANN. Nous avons tenu une réunion lors de cette réunion de l'ICANN 81, nous avons eu une discussion qui portait sur le SMSI+20, les stratégies, les expériences du Pacte numérique mondial et toutes les expériences du SMSI+20.

Les collègues ont partagé leurs expériences, ont parlé des défis, en particulier liés au fait de pouvoir prendre la parole lors de ces occasions. Ils ont exprimé le fait que les ccTLD étaient souvent contents avec la manière dont ces principes étaient appliqués, ce qui ne veut pas dire que nous nous alignons complètement ou nous sommes complètement d'accord avec ces questions.

Les prochaines étapes. Donc nous avons, comme je l'ai dit, mis le SMSI+20 à notre ordre du jour. Nous allons rentrer en contact avec les communautés locales et d'autres parties prenantes. Beaucoup des ccTLD travaillent dans la CCTM, la Coalition des multipartite technique. Je crois que nous disons d'ailleurs qu'il y a... Notre objectif est d'avoir une seule voix au sein de la communauté technique, donc d'avoir les ccTLD, les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, mais également d'autres collègues d'autres espaces qui puissent s'engager, qui puissent coopérer pour pouvoir amener nos points de vue et nos contributions dans ces processus qui seront disponibles lors de cette année. Notre objectif est de renforcer notre voix, de renforcer notre présence et nos messages de la part de la communauté technique.

En cela, nous vous demandons votre aide pour récolter des informations sur la manière dont nous pouvons intervenir, en particulier dans le processus du SMSI+20 qui est une opportunité et une vraie chance pour les ccTLD et la communauté technique de contribuer. Donc nous avons besoin de votre aide. Envoyez-nous des informations et aidez-nous à construire ce processus d'une manière ouverte et transparente. Nous avons donc travaillé de manière assez large. Nous sommes dans des processus ITU qui ne sont pas forcément notre travail principal, mais nous allons continuer ce travail et nous attendons encore plus de coopération. Chris, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose?

CHRIS DISSPAIN :

Merci Peter. Bonjour à tout le monde! Je voulais ajouter peut-être quelque chose sur ce que vous venez de dire. Je pense que vous vous en rappellerez tous. Il y a eu plusieurs réunions de l'ICANN. Nous avons une session ouverte, une plénière où nous avons reçu des commentaires sur le rôle de l'ICANN dans ces processus, et certaines personnes nous ont dit que nous ne prenions pas assez un rôle de leader dans ces processus.

Suite à cela, la ccNSO et le Conseil ont écrit à l'ICANN en disant que nous avons besoin d'être plus visibles dans ces processus et nous pensons que la communauté attend de nous ou attend de vous, en tout cas, de prendre ses responsabilités. Suite à cela, nous avons donc créé un groupe de discussion, un think tank si vous voulez, un groupe de discussion qui rassemble les SO et les AC pour réfléchir sur ces questions. Et nous avons également des membres du GAC, deux membres du GAC dans ce groupe. Ce groupe n'est pas un groupe de prise de décision, mais c'est un endroit de réflexion pour évaluer le travail de l'ICANN, surtout au niveau du Forum de la gouvernance de l'Internet, en tout cas de ce que nous allons faire dans ce prochain forum de l'année prochaine qui se tiendra en juin, juste avant la révision du SMSI+20. Donc, ce sera très intéressant pour nous de suivre ce travail. Et je voulais vous mettre à jour sur ce point et vous rappeler qu'il y a une manière de s'adresser directement à l'ICANN. Et je pense que nous sommes assez heureux de voir que l'ICANN est enfin plus proactif sur ces sujets. Merci.

-
- NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Chris. Est-ce qu'on a des questions pour Peter ou pour Chris en ce qui concerne le SMSI+20? J'ai une question de l'Inde, s'il vous plaît.
- T. SANTHOSH : Merci beaucoup. Lors du mois d'octobre à New Delhi, nous avons tenu une réunion de l'Agence d'harmonisation de l'Internet. Nous avons parlé donc des ccTLD et nous avons mené des tests. Est-ce que ces tests sont disponibles?
- PETER KOCH : Pour être très honnête, j'ai été très heureux de faire partie de la délégation du WTSA. Je suis au courant donc de ces résolutions 48, 46 et 64. Et nous n'avons encore pas eu le temps de discuter vraiment en détail de ces résolutions, mais nous allons nous y pencher sur toutes ces résolutions qui sont sorties du WTSA et nous allons également faire un suivi du processus pour la prochaine séance. Mais merci d'avoir soulevé ce point. Ce sont des résolutions fondamentales en Inde.
- NICOLAS CABALLERO : Merci l'Inde. Merci Peter. J'ai les Pays-Bas.
- MARCO HEGEWONING : Merci beaucoup. Pour revenir sur les points qui ont été annoncés, je voulais vous dire que la résolution 47 sur les ccTLD était une résolution avec un texte général qui n'a pas changé. Nous avons donc gardé le texte original. La résolution 48 a été améliorée, en tout cas de notre

point de vue. Donc voilà, c'était pour répondre à l'intervention précédente.

En ce qui concerne les questions sur la ccNSO, j'avais des questions sur le mandat, en particulier pour le SMSI+20. Je voulais savoir si la ccNSO voit notre rôle comme un rôle individuel en tant que ccTLD. Ou est-ce qu'il vaut mieux s'organiser en groupes régionaux? Est-ce que cela pourrait être plus utile et d'utiliser les avis de nos gouvernements pour être plus efficaces lors du SMSI+20? Est-ce que vous pourriez nous dire s'il y a des activités qui sont prévues pour cela? Je suis tout à fait d'accord de travailler grâce à l'ICANN et de manière plus horizontale. Et ce fonctionnement me paraît assez approprié.

CHRIS DISSPAIN :

Alors, pour commencer par la deuxième question, je crois que beaucoup de ccTLD ont des communications très ouvertes avec leurs gouvernements et, bien sûr, ont des influences variables en fonction des ccTLD. Et comme Peter l'a dit, en tant que membre d'une délégation avec les gouvernements, vous pouvez rentrer dans ces processus et cela peut être le cas pour plusieurs gouvernements et plusieurs ccTLD qui ont donc les ccTLD comme partie prenante de la délégation. Ce n'est pas le cas pour tous les gouvernements.

Mais dans tous les cas, je crois qu'il y a toujours des canaux de communication qui sont assez ouverts pour pouvoir poser des questions ou demander des clarifications. Donc en fait, je vous poserai la question à vous. J'encouragerais les gouvernements qui n'ont pas

encore créé leurs délégations de rentrer en contact avec les gestionnaires des ccTLD pour savoir comment est-ce qu'on peut vous aider dans ce processus du SMSI+20. Parce qu'au final, c'est vous qui êtes dans la salle des négociations et pas nous.

JORDAN CARTER :

Juste pour ajouter qu'il y a eu quelques discussions au sein de la ccNSO sur ce défi que nous avons rencontré ces deux dernières années je crois. Et à chaque fois qu'on en parle, il y a toujours une personne qui prendra la parole en disant : S'il vous plaît, les gestionnaires de ccTLD, vous devez parler avec vos gouvernements, essayez de prendre contact avec vos ministères et créez donc des relations. Donc, encore une fois, c'est nous qui vous demandons cette fois que ça vienne de vous en tant que gouvernement, contactez vos ccTLD pour que ce ne soit pas qu'une interaction à sens unique.

ALEJANDRA REYNOSO :

Pour dire que le rôle de la ccNSO en elle-même est de fournir une plateforme de partage d'information et de pouvoir interagir et communiquer avec vous. C'est pour cela que nous discutons de cela. Nous offrons des informations sur la manière de recevoir des informations sur ces sujets importants.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. En parlant de gouvernement, j'ai le gouvernement de la Suisse, s'il vous plaît.

JORGE CANCIO :

Jorge Cancio de la Suisse. Bonjour à tout le monde. Je suis très heureux de vous voir ici, dans cette réunion bilatérale. Je voulais vraiment vous féliciter d'avoir pris cette initiative sur ce sujet, de regrouper nos intérêts communs. Merci également d'avoir organisé l'échange que nous avons tenu hier dans la salle de la ccNSO sur ce sujet qui était encore une fois très utile. En tout cas, personnellement, je l'ai trouvé très utile.

Pour rappeler à toutes les personnes présentes dans cette salle que le document sur le SMSI inclut des mentions très importantes sur les ccTLD, que ce soit dans le Plan d'action de Genève qui invitait les gouvernements à gérer les ccTLD et l'ordre du jour de Tunis sur la société de l'information qui inclut le paragraphe 63. Je ne vais pas le lire, je vais vous éviter cela, mais vous pouvez le lire puisqu'il y a une mention très importante de la relation entre les pays et leurs ccTLD.

Donc c'est très important d'avoir cela en tête lors des discussions à chaque fois qu'il y a des révisions qui sont faites. N'hésitez pas, parce que nous entendons toujours les collègues dans la salle, que ce soit des ccTLD ou du GAC ou des observateurs qui nous parlent de cela, puisque cela peut être discuté dans les processus de révision.

Un autre point que je voulais faire, c'était de féliciter cette initiative de volonté d'organisation de la part des ccTLD, que ce soit sur les TCCM ou au niveau de la ccNSO. Ce travail de sensibilisation que vous faites et qui est toujours très utile est le bienvenu et je vais vous encourager à

même aller au-delà de cela, de dépasser juste les communautés, mais de créer des plateformes qui peuvent être les plus larges possibles pour avoir cette vision partagée du SMSI+20, de partager des mises à jour et qui prennent en compte les parties prenantes de tous les pays et toutes les parties prenantes. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup à la Suisse. J'ai le Royaume-Uni ensuite.

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Et bonjour. Alors trois choses. Tout d'abord, pour faire écho à ce qui a déjà été dit par d'autres, il est très important pour toute la communauté d'être impliquée dans le processus SMSI. Je crois que les dirigeants et ce que la ccNSO a pu faire est absolument extraordinaire. Il y a 10 ans, je me souviens bien d'une discussion qui avait lieu au sein de l'ICANN sur le réexamen du SMSI et en fait, il y avait pas mal de résistances de la communauté sur l'implication d'une organisation technique telle que l'ICANN dans ces questions d'ordre géopolitique plus large. Mais bon.

Je sais que lors de cette réunion de l'ICANN, nous avons beaucoup parlé du SMSI. Nous avons la plénière qui va suivre, qui ne se concentre pas exclusivement sur le SMSI, mais qui va traiter des paradigmes multipartites et de tout ce que ceux-ci impliquent. Donc ceci fait partie de la discussion.

Et puis, troisièmement, je voudrais revenir sur quelque chose dont on a parlé hier lors des sessions du GAC, à savoir que c'est une chose d'être impliqué dans les discussions, ce qui est absolument nécessaire, et donc reconnaître l'appel de Chris Disspain à ce que les nations, les pays contactent leurs parties prenantes nationales, leurs ccTLD pour collaborer dans la discussion. Mais il y a aussi la question de la substance par rapport à ce que les parties prenantes et les gouvernements souhaitent tirer du processus SMSI. Et donc je crois qu'il y a un certain besoin d'équité. Et ceci revient à l'aval qu'on apporte au processus multipartite et à l'aval du renouvellement de l'IGF des Nations Unies.

Et donc félicitations déjà à la Norvège de s'être porté volontaire et deuxièmement d'avoir été sélectionné pour l'IGF de l'année prochaine. Et puis il y a d'autres questions. La question de la fracture numérique et tout ce travail qui est fait sur les limites du SMSI.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup au Royaume-Uni. Avant de passer à la suite, y a-t-il des questions ou des commentaires pour Chris, pour Alejandra? On peut toujours revenir un petit peu en arrière sur les diapositives de Jordan, sur sa présentation, ce n'est pas un souci si c'est nécessaire, mais je ne vois pas de main se lever dans la salle et pas non plus en ligne. Donc cela veut dire que nous pouvons passer au sujet suivant. Alejandra?

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Nico. Alors le sujet suivant, c'est le Comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS. Et donc nous allons demander à Nick de nous en parler.

NICK WENBAN-SMITH : Merci beaucoup! Bonjour! Je suis donc Nick et je suis avec Nominet, donc le domaine de premier niveau pour le Royaume-Uni – le cc du Royaume-Uni. Je suis là en tant que président du Comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS de la ccNSO – donc le DASC. Je sais que cette question est une des priorités pour l'ICANN. Donc, je suis ravi de pouvoir vous présenter les dernières constatations du point de vue de la ccNSO et cette étude que nous avons effectuée. Donc j'ai quelques diapositives que je vais vous présenter et bien sûr, vous aurez l'opportunité de poser vos questions et d'apporter vos commentaires.

Alors, cela a déjà été dit ce matin, me semble-t-il, mais vous voyez que nous ne formulons pas de politiques ou de normes parce que les extensions géographiques sont des entités souveraines et elles ne tombent pas dans la juridiction des contrats de l'ICANN. Donc, nous sommes indépendants par rapport à l'ICANN et les uns par rapport aux autres. C'est dans l'ordre des choses, mais c'est important de le rappeler.

Ce que nous faisons au sein de la ccNSO, c'est que nous partageons les informations, nous discutons sur les différents sujets, nous promouvons une meilleure compréhension, nous éduquons, nous fournissons des perspectives. Et je crois que nous avons eu un

ensemble de discussions tout à fait utiles par rapport à la question de l'utilisation malveillante du DNS pour mieux en comprendre les complexités. Mais certes, j'ai dit que nous ne sommes pas là pour créer des politiques, mais nous n'avons pas d'illusions. C'est évident. Nous souhaitons réduire ou atténuer l'utilisation malveillante du DNS et la prévenir.

Voici un résumé des activités de notre groupe. Mais nous avons mis en place cette ressource publique, cette bibliothèque sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons une adresse email, une liste de contacts, parce qu'il est important de bien communiquer sur ce sujet de manière à pouvoir être informé rapidement. Je vous résumerai dans un instant les résultats du sondage des ccTLD internationaux. Nous l'avons effectué en 2024, cette recherche. Nous en avons déjà fait une en 2022, juste après la mise en place de notre groupe. Donc c'est l'opportunité que nous avons de comparer en fait les résultats de 2022 avec ceux de 2024 pour voir s'il y a des tendances émergentes. Et donc je vais vous en parler dans un petit instant.

Nous avons également organisé un certain nombre de séances de renforcement des capacités lors de la réunion de Hambourg. Il y a eu une séance ciblée assez longue avec beaucoup de contributions. Le bureau de la technology de l'OCTO avec tous les outils de mesure – le DAR de l'ICANN il y avait le NetBeacon – qui ont présenté leurs ressources gratuites aussi aux ccTLD. Donc nous avons parlé des ccTLD, de ce qu'ils font en termes d'analyse de l'utilisation malveillante. Donc voilà, je vais m'arrêter là pour l'instant.

Et lors de la réunion de Kigali, je ne sais pas si vous le savez, mais parmi les entités gTLD, en début d'année, il y a eu des amendements qui ont été apportés au contrat de registre gTLD de base, ainsi qu'aux contrats d'accréditation de bureaux d'enregistrement pour les entités contractuelles de l'ICANN. Et donc justement, en ce qui concerne la question de l'utilisation malveillante des DNS de manière à imposer des obligations un peu plus strictes sur ces entités. Donc, nous avons organisé un atelier à ce sujet pour nous assurer que les ccTLD comprennent bien ce qui se passe à ce niveau-là.

Alors très brièvement, nous avons conservé le même questionnaire entre 2022 et 2024. Nous avons simplement donné des délais un peu plus courts, mais peu importe finalement, parce que généralement, les gens répondent au sondage le dernier jour ou la dernière semaine. Donc c'est intéressant et c'est en fait un enseignement qu'on a tiré en termes de collecte d'information pour la communauté. Au final, attendre trop longtemps ou avoir un délai plus long ne donne pas plus de réponses.

Nous avons essayé d'éliminer tout duplicata, toute ambiguïté dans les questions. Malgré tout, nous avons un tout petit peu ajusté. Certains ccTLD, par l'intermédiaire des représentants du GAC, nous ont dit qu'il n'était pas forcément facile de remplir le sondage tel qu'il était présenté. Donc nous avons donné la possibilité de le remplir sur Word ou autre moyen.

Nous avons invité tous les ccTLD à répondre, que ce soit des ccTLD à deux lettres ou les 61 IDN. Nous avons anonymisé les résultats de manière à ce que les réponses soient franches. Mais l'idée, c'était d'avoir une bonne idée de ce qui se passe en matière d'utilisation malveillante pour les ccTLD. Et l'idée, c'est aussi de voir quels sont les besoins de la communauté et quels types d'ateliers organisés par la suite, ce que cherchent les uns et les autres.

Alors les réponses au sondage, c'était 316 ccTLD. C'est en fait un excellent échantillon. Les dix plus grands sont inclus dans le sondage. Nous avons le .aq pour l'Antarctique qui n'a pas donné sa réponse. C'est un exemple que je vous donne. Donc il y a plusieurs ccTLD et, de toute évidence, qui ne répondent pas. Je comprends bien, mais donc c'est important à comprendre en termes de contexte.

Alors voilà le contexte pour les résultats. Nous avons 140 millions de ccTLD dans le monde, donc c'est 39 % au total par rapport au total des noms de domaine enregistrés. Sur les dix plus grands TLD dans le monde, sept d'entre eux sont ccTLD. Donc je crois que c'est important de bien comprendre ceci dans le contexte mondial.

Vous avez là une sorte de synthèse des principales différences non seulement entre les ccTLD et les gTLD, mais aussi entre les ccTLD et les autres ccTLD. Comme je l'ai déjà dit, il y a la diversité géographique, il y a l'indépendance par rapport à l'ICANN. Nous avons vraiment une grande gamme de niveaux d'enregistrement. Beaucoup de ccTLD, par exemple, n'ont pas de bureau d'enregistrement, ce qui est totalement

différent du modèle gTLD de l'ICANN. Nous sommes en étroite relation avec les autorités locales évidemment, et nous sommes en étroite coopération avec nos autorités gouvernementales également. Certains ccTLD ont un personnel important, d'autres non. Donc il y a vraiment une grande diversité dans la communauté.

Donc voilà les résultats du sondage ou les constatations initiales, disons. Donc je voulais très brièvement vous expliquer ce qui nous a frappé dans ces résultats lorsqu'on compare 2024 et 2022. Donc voilà les grandes lignes. Nous allons organiser un webinaire. Donc il y avait 50 questions dans le sondage, Donc nous aurons un webinaire entre maintenant et l'ICANN de Seattle, l'ICANN 82, pour que vous puissiez voir tous les résultats. Et tout ceci sera enregistré de manière à ce que vous puissiez comprendre toutes les données. Mais donc voilà pour l'instant, ce que je peux vous dire.

Premièrement, lorsqu'on compare les résultats de 2024 aux résultats de 2022, je voulais vérifier que cette comparaison soit assez large. Donc, vous voyez qu'il y a une petite différence différences. En ce qui concerne la géographie, vous voyez que la partie Europe est plus importante. Il y a eu 56 répondants en 2024, 57 en 2022. Donc une réponse de moins sur 100 ccTLD en fait, parce que beaucoup de gestionnaires de ccTLD gèrent plusieurs ccTLD. Ils ont la variante IDN ou alors ils sont gestionnaires de multiples ccTLD. Diapositive suivante.

Ce qui nous a vraiment frappé dans l'enquête de 2022 et c'est la colonne à gauche lorsqu'on a demandé si les ccTLD ressentaient de l'utilisation

malveillante du DNS. Plus d'un tiers en 2022 ont répondu qu'il n'était pas sûr de savoir combien d'utilisations malveillantes il pouvait rapporter. Donc ça nous a amené à créer cet atelier sur les outils et les mesures. Parce qu'on est d'accord que si on ne peut pas mesurer quelque chose, la première étape, c'est de faire une analyse et de pouvoir savoir combien de ccTLD font l'objet d'utilisations malveillantes. Et comme ça, nous serons capables de savoir si les politiques ou les interventions opérationnelles sont utiles ou non en cas d'utilisation malveillante du DNS.

Donc, nous avons tenu cet atelier. Nous sommes très heureux de voir qu'il y a eu une baisse, même si nous sommes toujours à 21 % en 2024 de ccTLD qui ne sont pas sûrs, mais c'est quand même une réduction assez importante par rapport à notre première enquête de 2022. Comme je vous l'ai rappelé, l'objectif de ce Comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS, c'est de sensibiliser et d'améliorer la compréhension de l'utilisation malveillante du DNS, et c'est quelque chose que nous continuerons de faire. Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Je voulais rappeler encore une fois qu'en 2022, nous étions déjà heureux de voir qu'il y avait un taux très faible d'utilisation malveillante du DNS. Pour le contexte, nous ne définissons pas cette utilisation malveillante. C'est une définition nationale. Cela peut donc varier d'un pays à l'autre. Donc c'est vraiment un éventail assez large. Ce n'est pas une enquête très rigoureuse sur la définition, mais cela permet d'évaluer les sentiments des ccTLD.

Plus nous nous rapprochons de 2024, par exemple sur la colonne de droite, en 2022, il y avait une petite partie des ccTLD qui avait un taux d'utilisation malveillante assez faible de 0,2 %. Vous voyez que ce n'est plus le cas en 2024. Nous sommes passés maintenant à plus de répondants qui répondent 0,05 % et 0,01 %. Donc les ccTLD sont passés... 69 % de ccTLD qui rapportent 0,1 % d'utilisation malveillante par rapport à 49 % en 2022. Donc nous voyons une très bonne évolution entre 2022 et 2024. Donc c'est en réalité très positif. Cette tendance est très positive.

D'ailleurs, encore une fois, toutes ces enquêtes sont répondues individuellement par les ccTLD. Mais si vous voyez des informations disponibles sur Internet, par exemple du NETBeacon Institute ou des informations disponibles rendues disponibles par les ccTLD et les gTLD, vous verrez qu'il y a un facteur de 10 % de moins d'utilisation de malveillantes du DNS dans les ccTLD que pour les gTLD. Encore une fois, il ne faut pas se reposer sur nos lauriers, mais c'est une comparaison très intéressante. J'ai discuté avec mes collègues qui travaillent au sein du DASC pour essayer de comprendre ces différences. Et pour être très honnête, nous ne la comprenons pas vraiment, mais nous sommes tout de même heureux, évidemment, même si encore une fois, c'est une différence qui ne s'explique pas.

Je dirais peut-être que, au Royaume-Uni, nous utilisons les mêmes bureaux d'enregistrement que les gTLD, mais nous avons quand même moins d'utilisation malveillante. Donc nous ne savons pas ce qu'il se passe. Peut-être que les gTLD sont peut-être plus attractifs de manière

intrinsèque puisqu'ils ont... En tant que criminel, en tout cas, on pourrait être plus attirés par les gTLD puisqu'on aurait plus de chance d'atteindre des victimes sur le marché mondial que d'utiliser des ccTLD. On peut peut-être prendre en compte la question de la langue. Par exemple, l'utilisation actions malveillantes dans des langues autres que l'anglais ou des caractères qui ne sont pas membres de l'ASCII ne sont peut-être pas enregistrés.

Donc, il y a peut-être plusieurs raisons, mais comme je vous l'ai dit, les ccTLD sont également en contact permanent avec les autorités des pays et cela peut être également une explication. Nous sommes peut-être plus vigilants en ce qui concerne la responsabilité. Et j'allais dire quelque chose peut-être un petit peu controversé, mais peut-être que les ccTLD répondent, sont peut-être plus proactifs en ce qui concerne les alignements et la volonté de limiter cette utilisation malveillante.

Mais je vais m'arrêter là. Comme je vous l'ai dit, nous avons plus de 50 questions au total dans cette enquête, y compris sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, par exemple dans la réduction et la détection de l'utilisation malveillante. Nous avons de plus en plus de ccTLD qui utilisent des outils d'intelligence artificielle, même s'ils restent en minorité. Je pense qu'il faudra refaire cette enquête dans quelques années pour voir l'évolution dans ce secteur. Je pense que ce sera très intéressant. Je vous remercie et vous demande si vous avez des questions à me poser. Je suis disponible pour y répondre.

-
- NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, Nick. Donc avant de clore cette séance, nous avons huit minutes pour les questions sur le DASC, donc le comité permanent sur l'utilisation malveillante du DNS. Mais nous pouvons également prendre des questions sur le SMSI+20 et les adresser à Jordan ou les questions sur les lacunes politiques qu'on peut poser à Chris, Peter et Jordan. Donc on a l'Inde et puis la Commission européenne.
- T. SANTHOSH : Merci Monsieur le Président. Santhosh au micro. Lors de la réunion du GAC sur le RDRS – les services d'enregistrement des données, le GAC a dit que tous les opérateurs de ccTLD qui pouvaient être intéressés peuvent rejoindre le RDRS de manière volontaire. Puisque pour le moment, il n'y a en majorité que des opérateurs des gTLD.
- NICK WENBAN-SMITH : Ah oui! Merci pour cette question. Je peux y répondre. Donc le cadre des ccTLD est déterminé par les juridictions des pays et dépend des lois de vie privée sur ces juridictions. Donc, lorsque les ccTLD sont établis, des procédures sur la vie privée doivent être alignés avec les lois en vigueur dans le pays pour s'assurer de respecter les lois.
- Donc, ce qu'on voit dans le monde des gTLD, c'est qu'il est difficile parfois d'intégrer différentes politiques nationales dans le travail de l'ICANN. Puisque nous coopérons, bien sûr, avec les gouvernements, mais pour différentes raisons assez évidentes, il est difficile parfois d'intégrer différents sets de données dans les modèles des gTLD et c'est pour cela que c'est difficile. Mais merci pour la question.
-

NICOLAS CABALLERO : Merci l'Inde. Merci Nick. La Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO : Commission européenne, Gemma Carolillo au micro. Merci. J'allais en réalité poser la même question que mon collègue de l'Inde. Donc merci pour la réponse. Je voulais ajouter un commentaire pour dire que le système des requêtes de données d'enregistrement est un système de requête. Donc ce n'est pas un système de divulgation des données et d'accéder à ce système peut peut-être faciliter les requêtes. Mais encore une fois, les divulgations des données dépendent des juridictions des pays. J'avais une autre question, mais si vous voulez réagir là-dessus.

NICK WENBAN-SMITH : Oui, alors pour dire nous avons un programme de travail là-dessus qui cherche, et c'est un sujet ouvert de discussion sur l'intersection entre les données d'enregistrement et leur précision, leur qualité et l'atténuation. Donc, c'est en réalité quelque chose sur laquelle nous allons nous pencher prochainement.

GEMMA CAROLILLO : Merci beaucoup. Ma deuxième question portait sur l'encouragement de ces réponses de cette enquête sur l'utilisation malveillante du DNS. Je comprends que les pratiques d'utilisation des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle peuvent être utilisées pour la détection

et l'atténuation. Nous avons eu une session avec la Chambre des parties contractantes et nous avons parlé des difficultés dans l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Je me demandais s'il y avait des processus qui étaient mis en place pour partager des bonnes pratiques au sein des communautés des ccTLD et des gTLD.

NICK WENBAN-SMITH :

Nous travaillons de manière très étroite avec le groupe des parties prenantes des gTLD, des opérateurs de registre des gTLD. Nous comprenons que c'est une très bonne chose, mais qu'elle n'est peut-être pas suffisante pour notre communauté. Nous voulons évidemment éliminer cette utilisation malveillante du DNS dans toutes les parties de l'Internet. Donc, nous avons à cœur de protéger nos communautés et de réduire cette utilisation malveillante partout. Donc, nous travaillons de manière très étroite avec les parties prenantes des gTLD et dans mon organisation, encore une fois, comme je l'ai dit, nous opérons sur les gTLD et sur les ccTLD dont nous partageons les bonnes pratiques. Évidemment, il y a encore beaucoup plus de travail qui pourrait être fait, mais nous comprenons, c'est important cette importance.

CHRIS DISSPAIN :

Oui, pour ajouter là-dessus, notre volonté est que lors de l'ICANN 82 à Seattle, nous tiendrons la première occurrence d'une série de réunions des opérateurs de registre pour rassembler les opérateurs de registre des gTLD et des ccTLD. Et nous allons parler d'énormément de choses. Mais l'utilisation malveillante du DNS sera bien évidemment à l'ordre du jour.

NICOLAS CABALLERO : Nous avons les Pays-Bas, puis les Etats-Unis. Il ne nous reste que deux ou trois minutes. Donc soyez bref.

ALISA HEAVER : Merci beaucoup. Merci pour cette présentation très intéressante. Je me demandais si vous voyez une corrélation entre la participation active au sein de la ccNSO et des opérateurs de registre des ccTLD et des réponses à cette enquête. Parce que si j'ai bien compris, je crois que vous avez eu une centaine de réponses de 57 opérateurs de registre. Donc deux tiers des ccTLD n'ont pas répondu à cette enquête. Donc je me demandais s'il y avait un lien.

NICK WENBAN-SMITH : Oui, bien sûr, bien sûr. L'Antarctique ne fait pas partie de la ccNSO et n'a pas répondu à cette enquête. J'ai encouragé, bien sûr, les plus grands ccTLD à répondre, mais nous, encore une fois, ce n'est qu'un échantillon de réponses. Cela ne représente pas tous les ccTLD. C'est un point très important. Mais encore une fois, nous sommes très heureux de voir que toutes les personnes qui ont participé à cette enquête ont participé également à la discussion.

NICOLAS CABALLERO : Merci Nick. Les États-Unis. Ensuite, il faudra clore cette séance.

OWEN FLETCHER :

Les États-Unis, Owen Fletcher. Merci pour cette séance. Nous soutenons l'engagement du GAC avec la ccNSO pour identifier les points d'intérêt et les défis communs. Nous accueillons notre nouveau membre de liaison entre le GAC et la ccNSO et nous avons hâte de recevoir plus de rapports sur le travail actuel de la ccNSO.

Nous encourageons également le travail qui est fait par le Groupe sur les lacunes politiques de la ccNSO. Nous sommes au courant qu'il est très important d'augmenter les connaissances des parties prenantes et nous comprenons les politiques et les lignes directrices dont nous avons hâte d'avoir plus de discussions là-dessus. Une question. S'il y a des intérêts pour les opérateurs des ccTLD sur le RDRS qui est quelque chose qui n'est pas encore fait et pour voir si c'est faisable, mais c'est peut-être quelque chose à mettre à l'ordre du jour de la ccNSO.

Vous avez parlé des limitations liées aux lois de vie privée dans les différents pays. Est-ce que vous pourriez nous donner des bonnes pratiques pour explorer cette pratique pour les pays qui seraient intéressés de le faire de manière volontaire?

NICK WENBAN-SMITH :

Certains opérateurs de registre ne collectent pas du tout les mêmes ensembles de données. Ils ne demandent pas d'adresse email, pas d'adresse physique. Ils utilisent beaucoup les services d'entiercement. Ce qui veut dire que, bien sûr, tout est beaucoup plus complexe en termes d'enregistrement des données. Et puis, les systèmes techniques.

J'ai l'Allemagne ici et vous savez l'Allemagne a des opérateurs de registre tout à fait particulier. La mise en œuvre technique et le cycle de vie des domaines à l'interface entre opérateur de registre et bureau d'enregistrement est complètement différente de la plupart des autres opérateurs de registre. Et dans le monde des cc, il n'y a très souvent pas de bureau d'enregistrement. Donc la collecte des ensembles de données, c'est quelque chose de très diversifié et c'est un gros enjeu. Cette question de la standardisation.

NICOLAS CABALLERO :

Merci aux États-Unis pour la question. Merci Nick pour la réponse. Nous allons maintenant conclure quelques détails logistiques avant de continuer. La prochaine séance sera une séance communautaire dans la salle Uxudar. Désolé pour mon turc qui n'est pas très bon et donc je crois que c'est en dessous. Non, ce n'est pas ça. C'est en fait au bout du couloir, au même étage.

Toutes mes excuses donc. Séance plénière. Là où se trouvait la séance d'inauguration. Et par ailleurs, nous allons recevoir les résultats des élections des vice-présidents du GAC cet après-midi. Ce sera dans cette salle même à 13 h 15. Donc le suspense se poursuit jusqu'à 13 h 15. Merci à Peter, Chris, Jordan, Nick, Alejandra. Et merci à toute l'équipe.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci de nous avoir accueillis.

NICOLAS CABALLERO : Merci aux nouveaux référents, Ian et Sean. La séance est levée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]